



# CLUB DE GOLF LE MARTHELINOIS

2009

## Abonnement au service des voiturettes

Nom: \_\_\_\_\_  
Numéro de membre: \_\_\_\_\_  
Usager 1: \_\_\_\_\_  
Usager 2: \_\_\_\_\_  
(Si nécessaire)

		Coût	Taxes	Total	Unitaire
20 Voiturettes	9 trous	265.78 \$	34.22 \$	300.00 \$	7.50 \$
20 Voiturettes	18 trous	442.97 \$	57.03 \$	500.00 \$	12.50 \$
40 Voiturettes	18 trous	753.05 \$	96.95 \$	850.00 \$	10.63 \$
80 Voiturettes	18 trous	1 151.72 \$	148.28 \$	1 300.00 \$	8.13 \$

### Privilèges et restrictions

L'abonnement au service des voiturettes donne droit à son détenteur d'utiliser une voiturette en échange d'un coupon pour une ronde de 18 trous.

Le Club ne remettra aucun bon différé en cas de pluie pour l'usage d'une voiturette.

Les privilèges d'utilisation des voiturettes sont personnels et non transférables.

Il est impossible de jumeler ces privilèges à aucune autre promotion du Club.

Les privilèges d'utilisation des voiturettes ne sont pas divisibles en rondes de 9 trous.

Les voiturettes seront disponibles jusqu'à l'Action de Grâce, soit le 12 octobre 2009. Après cette date le club ne garantira pas que les voiturettes seront disponibles.

Les coupons d'utilisation échoient à la fin de la saison 2009, ils ne sont donc pas reportables à la saison 2010.

Le club seul a le privilège de déterminer quand les voiturettes sortiront de l'enclos et seront disponibles aux joueurs.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date